



ASSOCIATION EUROPÉENNE
DE LA PENSÉE LIBRE

info@aepl.eu

juin 2016

Infolettre n° 68

RÉFÉRENDUM BRITANNIQUE: VICTOIRE DES PARTISANS DE LA SORTIE DE L'UNION

"Nous avons bien plus de choses en commun, que de choses qui nous divisent"

Jo Cox, députée victime de la haine

Le 23 juin 2016, les électeurs britanniques se sont majoritairement prononcés pour la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne après une campagne qui a profondément divisé le pays et dont la haine n'était pas absente, ce qui a conduit au meurtre de la députée britannique pro européenne Jo Cox. Une haine analogue était aussi à l'origine de l'assassinat en 2003 de la ministre suédoise des affaires étrangères, Anna Lindh, lors du référendum dans son pays sur la monnaie unique.

C'est apparemment la question de la migration qui a fait pencher la balance, le camp pro-Brexit attisant la peur d'une immigration massive notamment en provenance des autres pays européens de l'Est ou du Sud, suscitant des relents xénophobes et racistes inattendus de la part des Britanniques.

Et dire que tout cela est peut-être le résultat d'une partie de poker de la part de M. Cameron pour le bénéfice d'un agenda électoral purement national.

Il nous appartient maintenant d'essayer de comprendre pourquoi les Britanniques ont fait ce choix, ce que cela implique pour les 27 Etats membres et de se poser la question comment éviter que d'autres pays européens fassent le même choix.

Entre le RU et l'Union européenne, cela n'a jamais été le grand amour. En effet, une bonne partie de sa population a toujours été contre l'Union européenne, que ce soit avant ou après

son adhésion en 1973. A noter en particulier, que la majorité des médias britanniques n'a cessé de mener jour après jour une campagne hostile et mensongère contre elle, Boris Johnson exacerbant le ton europhobe lorsqu'il était correspondant du « Daily Telegraph » à Bruxelles dans les années 90. Un lavage de cerveau qui, en plus de 43 ans, a indubitablement laissé des traces chez la population.

Dans ce pays, le principal soutien à l'Union est venu des grandes entreprises, avant tout de sociétés financières, qui ont tiré une bonne partie de leurs bénéfices du commerce à l'intérieur du Marché Unique. C'est précisément en vue de bénéficier des avantages de ce marché que nombre de ces entreprises ont choisi de s'installer au RU alors même qu'elles n'étaient ni britanniques ni européennes.

Les responsables politiques et les fonctionnaires tant européens que britanniques vont maintenant devoir gérer les conséquences de la sortie du RU de l'Union. Elles seront particulièrement importantes pour la Grande-Bretagne, ce qui ne devrait pas être nécessairement le cas pour le reste de l'Union européenne. Une équipe restreinte de fonctionnaires et de politiques de la Commission et du Conseil de ministres peut parfaitement conduire ces négociations tandis que le reste peut se consacrer à l'avenir de l'Union.

Toutefois, il n'est pas exclu que dans certains Etats membres - et nous ne savons pas combien - la population, poussée par le vent populiste qui souffle sur l'Europe, insistera d'organiser également un référendum sur l'avenir de leur pays dans l'Union. C'est ce que craignent le plus les responsables de l'UE. Il faut bien dire que, à ce stade, personne n'est capable de prédire l'ampleur de ce genre de revendication. Néanmoins, en tant que sympathisants de l'AEPL-EU, qui supportent le projet européen, nous ne devons pas prendre ce scénario à la légère vu l'étendue du phénomène de rejet de l'Union européenne, dont nous sommes tous témoins. A contrario, l'Ecosse pourrait organiser très rapidement un nouveau référendum en vue de son indépendance pour rester en Europe, faisant voler en éclats l'unité du Royaume-Uni. Un tel référendum pourrait d'ailleurs aussi renforcer les revendications indépendantistes qui se manifestent dans plusieurs Etats membres.

Cela dit, le départ de la Grande-Bretagne pourrait très bien être l'électrochoc nécessaire pour relancer l'idée d'une "union sans cesse plus étroite entre les peuples", que les Britanniques viennent de rejeter. S'il y a une réelle volonté de la part des populations de certains pays de l'Union, aussi peu nombreux soient-ils, d'aller de l'avant dans la voie d'une plus grande intégration, leurs responsables politiques pourraient décider que le moment est venu de leur présenter un nouveau projet de l'Union et de s'adresser à l'ensemble de leur électorat pour le convaincre de les soutenir dans cette démarche. Bref, c'est ce que, dans un souci d'harmonie à l'intérieur d'une même communauté de destin, nous appelons "rassembler ce qui est éparé". Telle est d'ailleurs la raison pour laquelle l'AEPL a été créée. C'est pourquoi nous, ses membres, devons appeler maintenant de tous nos vœux ce que nous appelons "l'Europe autrement".

Pour conclure, il est intéressant de noter que la situation nouvelle induite par la sortie de la Grande-Bretagne n'est pas sans rappeler les turbulences par lesquelles est passée la création des Etats-Unis d'Amérique. Les dirigeants des différents Etats américains soutenant la révolution armée contre la Grande-Bretagne établissent en 1776 une Union sur la base d'une constitution confédérale, dont le fonctionnement présentait à certains égards des similitudes avec celui, actuel, de l'UE, largement intergouvernemental. À l'issue de la guerre avec le RU, il s'avère vite que la mise en œuvre de la constitution confédérale pose de nombreux

problèmes. Les Etats sont jaloux de leurs intérêts et de leurs prérogatives financières, et ils considèrent pour la plupart leur constitution et leurs lois comme supérieures aux Articles de la constitution confédérale. Les États continuent à garder leur propre papier-monnaie et taxent même les produits venant des autres États américains. Cela a pour conséquence qu'en 1786, les Etats dressent un constat d'échec des Articles de la Confédération et prévoient une nouvelle assemblée, qui se réunira en 1787 à Philadelphie, en vue de replâtrer la constitution confédérale. Après quinze jours de vaines négociations, les participants décideront de jeter celle-ci aux orties et de reprendre les négociations à partir de zéro. Le résultat en sera la constitution fédérale des Etats-Unis d'Amérique, toujours en vigueur aujourd'hui, avec un gouvernement fédéral fort. Mais sur les 13 Etats ayant participé à la convention, le Maine refuse de rejoindre cette nouvelle Union. Toutefois, il se ravisera treize ans plus tard pour devenir lui aussi un Etat des USA.

Comment expliquer ce passage d'une confédération à une fédération? Elle est largement due au fait que les pères fondateurs ont fini par comprendre qu'une telle confédération n'était pas une structure politico-économique viable.

Le Conseil d'administration
